MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Hautes-Alpes

Commune : Villar-Saint-Pancrace

Autres communes :

R500

Appellation : Chapelle Saint-Pancrace

Monument(s)

Appellation : Chapelle Saint-Pancrace

Protection : classement

Arrêté : classement le 11/10/1990

Étendue de la protection : la chapelle Saint Pancrace en totalité

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.